



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

AOÛT 2015

INTRODUCTION

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique (art. 82 et 83), le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel présentant un bilan de ses activités et il informe annuellement les parents ainsi que la communauté des services que l'école offre en rendant compte de leur qualité, notamment lors de l'assemblée générale des parents ou des rencontres du conseil.

À titre de président, et au nom de tous les membres, je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel 2014-2015 du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants, qui a été adopté par les membres lors de la réunion du 25 août 2015.

Bonne lecture!

Denis Royer
Président du conseil d'établissement de
l'École des Cœurs-Vaillants

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'École des Cœurs-Vaillants compte plus de 525 élèves du préscolaire à la 6^e année, répartis dans deux écoles, soit l'école Cœur-Vaillant, située sur le boulevard Neilson, et l'école Cœur-Vaillant-Campanile, située sur le chemin Sainte-Foy. L'École des Cœurs-Vaillants est la première école communautaire entrepreneuriale au Québec et au Canada. Elle est membre du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales (RQEEE).

La mission poursuivie par les membres du personnel de l'École des Cœurs-Vaillants, en collaboration avec les parents et les représentants de la communauté, est de développer dès le plus jeune âge une culture de l'entrepreneuriat au service de la santé globale des enfants. Le projet éducatif de l'École est axé sur trois grandes orientations : la réussite de tous, un environnement sain pour tous et l'école au cœur de la communauté. L'enfant est l'acteur principal des projets dans lesquels il s'implique et il s'épanouit à travers ses apprentissages scolaires et sociaux.

Selon la pédagogie entrepreneuriale véhiculée par le programme SAC Entrepreneuriat, l'enfant est amené à développer des valeurs, des forces et des compétences dans la programmation régulière, dans la programmation des activités parascolaires, de même que dans divers types de microentreprises. Les différentes activités qui sont proposées chaque année par le personnel scolaire sont liées à cette philosophie. Le programme permet aux enfants de vivre des expériences variées dans les volets sport, arts, culture et entrepreneuriat.

- Le volet sport contribue à la santé, au bien-être et à la réussite des élèves. La pratique régulière d'activités physiques améliore la concentration et contribue à l'adoption de saines habitudes de vie. C'est aussi une excellente occasion de promouvoir des valeurs telles que la coopération, la persévérance, le dépassement de soi. Le volet sport contribue à prévenir l'obésité, favorise le développement de saines habitudes de vie, suscite la collaboration et éveille le sens du défi dans le respect des autres.
- Le volet arts contribue au développement des dimensions cognitive, créative et affective des élèves. Les arts leur permettent de se découvrir des talents insoupçonnés et d'explorer plusieurs facettes de leur créativité. Trois orientations sont privilégiées : la créativité, l'éveil et l'expression.
- Le volet culture permet de découvrir différentes facettes du monde. Il contribue au développement des dimensions cognitives, sociales et environnementales des élèves. Les trois orientations privilégiées sont la découverte, le sens civique et l'ouverture.
- Le volet entrepreneuriat, quant à lui, cherche à rendre l'enfant conscient de l'impact de ses gestes. L'élève est appelé à soupeser des options, à faire des choix et à en mesurer les conséquences. Il apprend à s'affirmer en défenseur de différentes valeurs et à tenir compte des personnes et des dimensions sociales, environnementales et économiques de son environnement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2014-2015

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 23 septembre 2014 dans les locaux de l'école Cœur-Vaillant. Lors de cette assemblée, le président a déposé le *Rapport annuel 2013-2014* du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants. Les principaux projets conduits au cours de l'année 2013-2014 et ceux envisagés pour l'année 2014-2015 ont été présentés par la direction.

L'assemblée générale a pour principal objectif d'élire ses représentants au conseil d'établissement et au comité de parents. Quatre postes de représentants des parents et deux postes de représentants de la communauté étaient à pourvoir au sein du conseil d'établissement.

À suite de l'élection, mesdames Élane Lajoie et Marie-Christine Nolet, de même que monsieur Denis Royer, ont été élus représentantes et représentants des parents pour un mandat de deux ans. Monsieur Jasmin Brochu a quant à lui été élu représentant des parents pour un mandat d'un an. En ce qui a trait aux postes de représentants de la communauté, madame Sonia Chenel et monsieur Assi Patrice Aye ont été élus pour un mandat d'un an. L'assemblée générale a aussi élu M. Denis Royer à titre de représentant au comité de parents.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015

Ainsi, au terme de l'assemblée générale, et à la suite des élections tenues pour chacune des catégories de personnel de l'École des Cœurs-Vaillants, les membres du conseil d'établissement pour l'année 2014-2015 étaient les suivants :

- M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté
- M^{me} Renée Bédard, représentante des parents
- M^{me} Natalie Blais, directrice
- M^{me} Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
- M. Jean-Simon Bourgeault, représentant du personnel des services de garde
- M^{me} Édith Brochu, représentante des parents
- M. Jasmin Brochu, représentant des parents
- M^{me} Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté
- M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
- M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde
- M. Éric Dupont, représentant des parents
- M^{me} Michelle Gagnon, représentante du personnel enseignant
- M. Simon Germain, directeur adjoint
- M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
- M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
- M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
- M^{me} Hélène Richard, représentante des parents
- M. Denis Royer, représentant des parents

Le conseil a aussi accueilli lors de ses réunions les commissaires représentant les circonscriptions électorales scolaires sur lesquelles sont situées les deux écoles. Ces commissaires sont messieurs Jean-Luc Lavoie et Gaston Dionne.

LES MEMBRES DU BUREAU

À la rencontre du conseil du 14 octobre 2014, les membres ont procédé à l'élection du bureau et à la nomination d'une secrétaire. Au terme de ce processus, les personnes suivantes ont été élues ou nommées aux différents postes :

- Au poste de président : M. Denis Royer

- Au poste de vice-présidente : M^{me} Édith Brochu
- Au poste de trésorière : M^{me} Hélène Richard
- Au poste de secrétaire : M^{me} Alexie Brind'Amour

Au cours de l'année 2014-2015, le conseil a tenu huit réunions ordinaires selon le calendrier suivant :

14 octobre 2014	École Cœur-Vaillant
18 novembre 2014	École Cœur-Vaillant-Campanile
16 décembre 2014	École Cœur-Vaillant
17 février 2015	École Cœur-Vaillant-Campanile
14 avril 2015	École Cœur-Vaillant
19 mai 2015	École Cœur-Vaillant-Campanile
9 juin 2015	École Cœur-Vaillant
25 août 2015	École Cœur-Vaillant-Campanile

Le conseil a aussi tenu deux rencontres extraordinaires le 27 janvier et le 9 février 2015.

LES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À LA VIE SCOLAIRE

Afin d'assurer la réalisation du projet éducatif de l'école et de fournir aux élèves toutes les occasions possibles de développer leur plein potentiel, un grand nombre d'activités éducatives, culturelles et sportives ont été mises en œuvre par le personnel de l'école, en collaboration avec les différents partenaires et avec l'appui du conseil d'établissement. L'énumération suivante ne prétend pas à l'exhaustivité; elle cherche plutôt à illustrer l'implication de toutes et de tous dans la conduite d'activités stimulantes.

- Les journées de plein air au camp Saint-François, au cours desquelles les enfants ont pu exercer différentes activités;
- La pratique de différents sports au Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval;
- Les pièces de théâtre *Dubé du bout du Bic* et *Gretel et Hansel* présentées au théâtre Les Gros Beccs;
- Les ateliers artistiques à la Maison Hamel-Bruneau;
- Les visites d'expositions au Musée de la civilisation, au Musée national des Beaux-Arts et à la place Royale;
- Les ateliers d'initiation au cirque à l'École de cirque de Québec;
- Le rafting sur la rivière Jacques-Cartier;
- Des démonstrations en sciences au cégep François-Xavier-Garneau;
- Les ateliers de dessin avec le bédéiste Prouche;
- La glissade sur chambres à air à la butte Myrand;
- Le défi de la santé de 4 kilomètres à la base de plein air de Sainte-Foy;
- Les activités supervisées par la Boîte à sciences;
- L'atelier sur la protection de la forêt de l'Association forestière des deux rives;
- La participation des élèves au spectacle de la troupe « V'la l'bon vent » à la salle Albert-Rousseau;
- Le colloque sur l'entrepreneuriat, qui a permis de mettre en lumière les talents des élèves;
- La vente de fines herbes par des élèves de 5^e et de 6^e année;
- Les concerts de piano et de violon;
- Le traditionnel souper spaghetti de la fondation de l'École des Cœurs-Vaillants;

- Les sorties organisées par le personnel de l'école, notamment à l'Aquarium du Québec, au marais Léon-Provencher, au Salon du livre, au Grand Prix cycliste de Québec, à la piscine et à la plage Jacques-Cartier;
- Les activités tenues à l'école, entre autres le projet Graines de changement, les ateliers de danse folklorique, la lecture et l'animation de contes sur divers thèmes, Aquateerre, les îles de la survie, Zoom sur les dinosaures et les fossiles, les ateliers de céramique, l'initiation au taekwondo, les ateliers de tennis, les spectacles et ateliers de magie, le patinage libre et l'atelier d'entomologie.

Le conseil tient à souligner tout particulièrement la tenue des activités organisées par le personnel scolaire pour la rentrée scolaire. À l'école Cœur-Vaillant-Campanile, le thème retenu était *Les mots du bout du monde*. Chaque classe était invitée à choisir un pays parmi les 22 pays d'origine des élèves de l'école. Dans l'objectif de renforcer les apprentissages en communication écrite, des cartes postales ont été envoyées à des correspondants d'autres pays. À l'école Cœur-Vaillant, le thème retenu était *Ici, on met de la magie dans notre vie*. Des images à colorier avaient été transmises aux enfants. La couleur correspondait aux groupes des classes. De plus, un élixir magique, composé de trois ingrédients, soit le respect, l'harmonie et la persévérance, avait été préparé. Un spectacle de magie est venu clore cette importante semaine.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS QUI ONT INTERPELÉ LE CONSEIL AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015

Conformément au mandat qui lui est confié en vertu de la Loi sur l'instruction publique, le conseil s'est penché sur un certain nombre de dossiers au cours de l'année 2014-2015.

Le projet éducatif

Au début de l'année 2014-2015, afin de respecter les orientations énoncées dans son rapport annuel 2013-2014, le conseil a amorcé une réflexion visant à revoir son projet éducatif afin qu'il corresponde mieux à la réalité des deux établissements en cause et des milieux qu'ils desservent. Dès ses premières rencontres, le conseil a convenu d'une démarche et il a établi un échancier des travaux. Il a mandaté un comité de travail chargé de préparer un portrait de l'École accompagné d'une proposition concernant les valeurs qui devraient y être privilégiées. Le comité a aussi procédé à un arrimage entre les éléments de la convention de gestion, du plan de réussite et du plan stratégique de la commission scolaire, et ce, afin d'établir l'architecture légale et règlementaire du projet éducatif.

S'inspirant de travaux menés dans d'autres écoles de la commission scolaire, le comité de travail a procédé à l'ajustement des questionnaires pour la collecte d'information auprès des parents et du personnel scolaire. Ces projets ont été validés par des membres du conseil, puis envoyés aux services informatiques de la commission scolaire pour informatisation. La collecte des données a été effectuée en juin et leur traitement sera amorcé dès la rentrée scolaire 2015-2016.

L'anglais intensif

Dès la rentrée scolaire 2014-2015, des parents de l'école Cœur-Vaillant ont exprimé auprès de la direction le souhait que soit explorée la possibilité d'implanter un programme d'anglais intensif pour les élèves de la 6^e année de cette école. Le conseil d'établissement a accueilli ces parents à l'occasion de sa rencontre du 18 novembre 2014 pour connaître leur point de vue sur la question. Le conseil a par la suite rencontré, en décembre, le personnel de direction et des membres de l'équipe-

école afin de recueillir leurs commentaires sur le sujet, notamment en ce qui a trait à leur évaluation des effets de cette introduction sur le projet SAC-Entrepreneuriat.

Le conseil d'établissement a convenu d'une démarche lors de sa réunion du 16 décembre 2014 et il a tenu une rencontre d'information ouverte à l'ensemble des parents et des membres de l'équipe-école sur la question de l'anglais intensif le 20 janvier 2015. En préparation à cette rencontre, il a rendu disponibles des documents d'information. Différentes opinions ont été exprimées au cours de cette assemblée et d'autres parents ont fait parvenir leurs commentaires à la direction et au conseil par la suite. Le conseil a aussi tenu deux rencontres extraordinaires sur le sujet.

À partir des informations et des points de vue recueillis lors de ces activités d'échange et de partage, le conseil d'établissement a retenu trois options d'enseignement de l'anglais, soit : 1) l'enseignement régulier de l'anglais en 6^e année; 2) la bonification de l'anglais en 5^e et 6^e année; et 3) l'implantation de l'anglais intensif obligatoire en 6^e année.

En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les parents du conseil d'établissement, de concert avec les autres membres qui en font partie, ont tenu, du 4 au 9 février 2015, une consultation auprès de toutes les familles de l'école Cœur-Vaillant sur ces trois options d'enseignement de l'anglais. Afin d'encadrer cette consultation, le conseil a adopté des règles auxquelles tous les parents et tous les membres du personnel scolaire avaient accès. À la lumière des résultats de la consultation, le conseil a retenu l'option 2, soit l'enseignement de l'anglais bonifié, à compter de 2015-2016.

En conséquence, le conseil a demandé à la direction, en collaboration avec les membres de l'équipe-école concernés, de préparer une grille-matières qui assurerait la mise en œuvre de l'option retenue pour l'année 2015-2016. Cette grille-matières a été approuvée par le conseil pour le 31 mars 2015. En parallèle, le conseil a demandé à la direction d'évaluer l'implantation de cette option dans le cadre du processus d'évaluation annuelle de la mise en œuvre du plan de réussite et de la convention de gestion, dont l'échéance est prévue pour juin 2018. Le conseil a aussi demandé à la direction de lui soumettre une liste d'activités parascolaires stimulant l'apprentissage de l'anglais pour l'année scolaire 2015-2016.

La convention de gestion et le plan de réussite

En novembre 2014, la direction a présenté le bilan de la réussite, faisant état des taux de réussite des élèves aux épreuves de fin d'année en français et en mathématiques dans les deux écoles par rapport aux taux observés dans la commission scolaire. Les résultats indiquaient des taux de réussite de 100 % dans les deux matières. Ce bilan présentait aussi les résultats de la mise en place de moyens pour soutenir les apprentissages et pour assurer un environnement sain et sécuritaire. L'ensemble des attentes formulées à l'École par la commission était par conséquent atteint.

Le Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Dans le cadre du projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, la direction de l'École, en collaboration avec les membres du personnel, a présenté au conseil les ajustements apportés au *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école*. Ce plan se distingue non seulement par la pertinence des actions qui y sont inscrites, mais aussi par sa facture : il se décline en deux documents distincts adaptés aux besoins des lecteurs. Le travail réalisé par l'équipe-école dans ce dossier est directement lié à la volonté exprimée par le conseil, dans son rapport annuel 2013-2014, de mener une réflexion sur la sécurité autour et à l'intérieur de l'école.

Les autres dossiers

Le conseil s'est aussi penché sur un certain nombre de dossiers d'importance pour l'École. Toujours dans la perspective que les meilleurs services possible soient offerts aux enfants, le conseil a reconduit le protocole d'entente avec le Club des petits déjeuners. Il a aussi approuvé l'entrée progressive sur cinq jours des élèves du préscolaire, et ce, afin de favoriser leur intégration au milieu scolaire.

Le conseil a bénéficié des informations et des explications fournies par les membres du personnel des deux écoles et, dans ce contexte, il a approuvé les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

Le conseil a aussi été consulté sur un certain nombre de dossiers, notamment le cadre d'organisation des services éducatifs 2015-2016, les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2015-2016, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 et les prévisions de clientèle.

CONCLUSION

À la lumière des informations contenues dans ce rapport, la lectrice ou le lecteur pourra constater le dynamisme qui caractérise l'École des Cœurs-Vaillants. Au cours de l'année 2014-2015, le conseil a travaillé en étroite collaboration avec la directrice, M^{me} Natalie Blais, et son adjoint, M. Simon Germain qui, ensemble et en collaboration avec leur équipe respective, ont su faire de l'École des Cœurs-Vaillants un milieu de vie stimulant, ouvert sur sa communauté et sécuritaire. Le conseil tient également à reconnaître la créativité, l'initiative et l'implication du personnel scolaire dans tous les aspects de la vie scolaire.

Au cours de l'année 2015-2016, le conseil poursuivra ses travaux relatifs au projet éducatif de l'École, qui devra prendre en compte l'intégration des élèves souffrant de troubles du spectre de l'autisme (TSA) à l'école Cœur-Vaillant-Campanile. Il suivra aussi avec attention l'évolution du dossier de la démocratie scolaire.

Les travaux que le conseil a menés au cours de l'année 2014-2015, notamment ceux liés à l'anglais intensif et au projet éducatif, bien qu'ardus, à certains égards, n'auraient pu être réalisés sans l'apport constructif de ses membres, qui ont mis humblement au service du conseil leurs compétences et leurs connaissances. Les échanges ont toujours été constructifs, indice d'une intelligence collective qui a toujours eu le bien de l'élève comme principal leitmotiv.